

ECOLE MATERNELLE DE PEYNIER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du Jeudi 7 novembre 2019

1- INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- Le Conseil d'école est l'instance principale de l'école et il est présidé par la Directrice d'école.

La Directrice installe le nouveau Conseil d'Ecole en présentant chacun des membres du Conseil d'Ecole présents ce soir :

Elle commence par les Elus et représentants de la Mairie

- Monsieur BURLE, Maire de Peynier, est passé nous saluer en début de Conseil d'Ecole
- Monsieur CAPIALI, conseiller municipal, est passé nous saluer en début de Conseil d'Ecole
- Monsieur MAUNIER, Adjoint au maire, est présent jusqu'à 18h20

Elle poursuit par les Elus et représentants présents des parents d'élèves

Chloé BORRELY, Leslie RONSIVALLE, Nora SEBAKHI, Céline WALTER, Laetitia HENRI.

Puis par les Enseignants

- Mesdames DUGAT, LEBLANC, REVEILLAC et SAPPA enseignantes
- Madame MORET enseignante et directrice

Elle a invité 4 personnes dont la consultation semble utile :

- Madame THIABAULT, Directrice Générale des Services présente jusqu'à 18h20
- Madame BAUDIN, Atsem
- Madame BRUNO, Atsem

MEMBRES EXCUSES :

- Monsieur MANTE, Responsable des Services Techniques

Modalités de convocation :

Elles seront données 15 jours avant le Conseil d'Ecole.

Les questions diverses devront m'être soumises dans un délai de 7 jours avant le conseil d'école afin qu'elles puissent être correctement traitées.

Modalités de délibération :

Le Conseil d'Ecole :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Donne son avis et ses suggestions sur le fonctionnement de l'école
- Donne son accord sur les activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- Est informé sur la composition des classes
- Est informé sur les principes de choix des manuels et matériels scolaires
- Est informé de l'organisation des rencontres avec les parents d'élèves
- Il peut être réuni à la demande de la Directrice d'école ou de la moitié de ses membres
- Le compte rendu sera affiché dans le panneau d'information

Horaire des Conseils d'école de cette année :

Ils auront lieu de 17h30 à 19h30.

Le second conseil d'école aura lieu le mardi 10 mars et le dernier le mardi 2 juin.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

- 240 électeurs inscrits (252 l'an passé)
- 99 votants (82 l'an passé)
- 95 suffrages exprimés (82 l'an passé)

- Taux de participation : 41,25 % (32,54 % l'an passé).

Nom des élus : Chloé BORRELY, Alice FAUCHEUR, Leslie RONSIVALE, Nora SEBAKHI, Céline WALTER, Amélie CORREIA, Laetitia HENRI.

La mise sous enveloppe ne pose pas de grandes difficultés du fait de la pose des étiquettes nominatives et de la réorganisation de la liste électorale avec le nom de l'élève en premier. Il y a eu une seule erreur due au dysfonctionnement de Base Elève (au niveau d'un nom et prénom identique pour deux personnes : l'un étant le nom de célibataire, l'autre le nom de mariage).

Le dépouillement s'est effectué rapidement et agréablement avec deux mères élues sur l'école élémentaire.

2- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Aucune modification n'est envisagée cette année.

Le Conseil d'Ecole vote à l'unanimité la reconduction du Règlement Intérieur existant.

3- EFFECTIFS : RENTREE DE SEPTEMBRE 2019

PS NES EN 2016 : 38 élèves (25 chez Caroline et 13 chez Claude)

MS NES EN 2015 : 46 élèves (27 chez Christine, 8 chez Marie-Jo et 11 chez Claude)

GS NES EN 2014 : 47 élèves (28 chez Marie-Hélène et 19 chez Marie-Jo)

Soit 131 élèves à ce jour (26,2 élèves de moyenne par classe).

A la rentrée prochaine, nous perdons nos 47 grands et nous sommes en train de recenser les entrées 2017.

18 enfants nés en 2017 et 22 en 2018 inscrits à la crèche

5 frères et sœurs d'élèves scolarisés actuellement en maternelle

Nombre de naissances mairie : 23 supplémentaires

La Directrice précise qu'elle envisage de démarrer les inscriptions dès décembre pour anticiper une éventuelle ouverture de classe.

Donc rentrée prochaine : 46PS, 47 MS et 54 GS, 151 élèves.

Tout dépendra donc des nouvelles constructions en cours dans le village.

Les enseignantes et les parents souhaitent savoir où en est la mairie dans son projet d'extension de l'école maternelle ?

Monsieur Maunier et Monsieur le Maire nous informent que le permis de construire a été déposé et que l'on en saura plus dans deux mois. Il semble que l'ensemble des souhaits formulés par l'équipe enseignantes et Atsem de la maternelle ait été pris en compte dans le Projet de restructuration de l'école. [A l'issue de l'instruction, les plans d'agrandissement de l'Ecole et de réaménagement de l'actuelle bibliothèque seront disponibles à la mairie.](#)

4- HYGIENE ET SECURITE

Madame Moret informe que l'exercice feu a eu lieu le vendredi 20 septembre à 10h du matin (RAS) et l'exercice intrusion le jeudi 17 octobre. Les élèves ont été confinés dans leur classe pendant 20 mn. Les enseignants avaient auparavant préparé les élèves en leur proposant quelques jeux (roi du silence...).

Lors du prochain exercice la directrice vérifiera le fonctionnement des communications entre tous les acteurs.

La corne de brume a été entendue par les 5 classes lors du déclenchement de l'exercice. 2 classes n'ont pas attendu le signal de fin d'exercice pour quitter la salle de classe (un peu long).

Les enseignants pensent que la corne de brume peut être utilisée pour le confinement car elles ont plus le temps de communiquer et de s'organiser.

Mais pour les risques d'intrusion cela ne convient pas car l'alarme doit pouvoir être déclenchée en urgence de toutes les salles.

Les deux meilleures solutions seraient :

- La sonnette avec déclencheur dans chaque salle, actuellement on a une sonnette bureau et 3 classes. Il faudrait donc ajouter les deux autres classes et les nouvelles classes, la cantine et la salle de motricité.
- La mise en place de bipeurs connectés qui permettent de déclencher l'alarme à partir des différentes salles.

La mairie va y réfléchir et l'inclure dans les travaux de restructuration.

Un second exercice feu devra avoir lieu au cours du second trimestre ainsi qu'un exercice confinement dans la salle de motricité.

Le dossier Plan Particulier de Mise en Sécurité est activé, la directrice le présente aux parents. Madame Baudin participe à un stage de formation PPMS le 3 décembre prochain.

Les parents demandent s'il est possible de prévoir pour plus de sécurité un portail avec digicode au moment des travaux de restructuration. Monsieur le maire dit que cela ne posera pas de problème.

Les enseignantes et les parents d'élèves demandent également qu'il soit réfléchi à anticiper les fortes chaleurs de fin d'année scolaire en prévoyant un système pour baisser la température dans les classes ainsi que la réparation du brumisateur dans la cour.

Monsieur le maire prévoit de se renseigner sur la possibilité d'installer des purificateurs d'air.

Commission de sécurité ce matin :

Tout s'est très bien passé, seul un petit réglage de groom d'une porte de réserve papier a été demandé.

5- PROJET D'ECOLE

Les quatre axes de travail retenus à partir des 4 dimensions imposées par le Ministère et des constats et diagnostics que les enseignants ont effectués restent les mêmes pour cette année encore.

La Dimension 1 concerne l'amélioration des résultats au regard du socle commun

Nous avons choisi de travailler sur :

- le développement des capacités d'attention et surtout de concentration,
- le développement de la confiance en soi pour acquérir l'autonomie et la capacité d'entrer seul dans la tâche
- et l'enrichissement du langage (vocabulaire, le sens des mots, construction de phrases...)

Nous avons mis en place des ateliers d'accueils dirigés dans toutes les classes chaque matin, adaptés selon le niveau des élèves, qui leur permettent d'agir et d'apprendre en manipulant, en essayant, en corrigeant....

Ces ateliers d'accueil autonomes facilitent le changement de statut de l'enfant vers l'élève, sécurise leur cadre puisqu'ils retrouvent toujours le même petit groupe d'élèves, et favorisent leur autonomie, leur implication dans les apprentissages et leur goût de l'effort et du travail mené à son terme (contrat).

Nous poursuivons également notre travail sur la tenue de « vrai » crayon (gris et couleur) avec une diminution significative de l'utilisation des feutres qui ne permettent pas à l'élève de conscientiser la préhension et la tenue de son outil. Beaucoup d'activités de pince sont menées pour muscler l'index et le pouce.

Nous travaillons également à la préparation de l'apprentissage de l'écriture cursive avec notre alphabet orienté dès la PS, qui limite au maximum la levée du crayon, qui introduit la notion d'arrêt pour former certaines lettres et qui permet l'entraînement aux bons gestes d'écriture (trait oblique du A majuscule nous servira pour l'écriture cursive du i, j, p, s, t, u).

Dimension 2 se tourne vers la préoccupation éducative concertée avec les partenaires (mairie, parents, associations...)

Nous avons choisi de travailler la construction d'élèves citoyens, donc acteurs, donc responsables et de développer la compétence « vivre et apprendre ensemble » (maintien des projets en cours : comme MVE n'arrive pas à démarrer nous envisageons beaucoup de sorties pédestres, une relation avec le Comité feu que ce soit pour la protection de la forêt que pour la plantation des arbres en mars, Recyclage papiers, piles, cartouches, bouchons, le Jardinage et les visites à la ferme, Resto du cœur, Droits de l'enfant, le combat des stéréotypes ...). Nous envisageons cette année de nous pencher sur les règles du mieux vivre ensemble dans

notre environnement et avons choisi d'approfondir la connaissance de notre environnement proche : mieux connaître pour mieux protéger notre forêt pour les petites et moyennes sections et mieux connaître pour mieux protéger les fonds marins pour les grandes sections.

Un travail sur les bons gestes d'éco citoyens y sera également associé.

- **Dimension 3 vise la prise en compte des besoins particuliers en réponse à la difficulté scolaire afin de réduire les inégalités**

Nous avons opté sur l'amélioration de la prise en charge des élèves en grande difficulté et leur prise en charge extérieure (différenciation, manipulation, coopération, confiance en soi, évaluation individualisée et déclenchement rapide des prises en charge de professionnels)

La première grande difficulté rencontrée est le niveau de langage très insuffisant de beaucoup d'enfants qui s'apparentent pour certains à un réel retard de langage. Nous devons de plus en plus fréquemment demander des bilans orthophonie dès la petite section.

La seconde grande difficulté rencontrée par tous les enseignants se situe dans la baisse de la capacité de concentration et d'attention des élèves.

Ces deux difficultés sont rencontrées aujourd'hui dans tous les milieux, c'est ce que l'on appelle communément « les enfants de l'écran ».

Madame Sebakhi souhaite mettre sur le site de l'UPEP les coordonnées des personnes à contacter en cas de difficultés scolaires des élèves. Madame Moret lui conseille de noter les coordonnées de la Psychologue scolaire et de la Maison Départementale de la Solidarité du Pays d'aix (Protection Maternelle Infantile et Santé Scolaire).

Depuis 3 années, suite à sa participation à la journée de l'Association Générale des Enseignants de la Maternelle à Saint Martin de Crau et à la soirée avec le Professeur Tisseron à Aix en Provence, Madame Moret a proposé aux parents d'élèves une rencontre afin de leur transmettre ce qu'elle a appris sur le thème de l'estime de soi, de la gestion de la violence scolaire et du savoir apprivoiser les écrans pour mieux grandir.

De plus en plus de chercheurs et sociologues et pédagogues travaillent aujourd'hui sur ce sujet qui devient très inquiétant au regard des dernières études.

Madame Moret propose de préparer une nouvelle intervention enrichie de plusieurs lectures qui l'ont interpellées à ce sujet. Les parents adhèrent et souhaitent qu'elle puisse avoir lieu rapidement.

- **La Dimension 4 concerne l'éducation artistique et culturelle, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité des élèves**

- **Musique** : Nous bénéficions toujours de la prestation de qualité de Mathieu Ravera, notre intervenant musique et envisageons à nouveau l'organisation de notre **spectacle de fin d'année** qui devrait avoir lieu le mardi **16 juin**. Les parents souhaitent prolonger la chorale par un goûter et un bal. Il semblerait que les enseignants de l'école élémentaire soient favorables.

- **Les olympiades** : mi-mai, ateliers tournants de connaissance et d'utilisation de notre corps pour une meilleure santé : apprendre avec notre corps : 5 sens (boîte à son, loto odeur, goût fruit, boîtes à toucher, détails à retrouver), sauter, peser et viser...

9 à 10h PS, 13h30 à 14h30 MS, 14h30 à 15h30 GS

Nous avons besoin de parents pour encadrer les ateliers, l'UPEP se fera le relais.

- Nous permettrons aux élèves de rencontrer des dimensions culturelles et artistiques (œuvres picturales diverses, expression corporelle...).

- Le jardinage à l'école : nous souhaitons que la mairie remette en état les bacs avec un nouveau terreau et nettoie le terrain autour des 5 bacs pour une meilleure accessibilité. Les parents proposent que l'on sollicite les familles pour les graines et bulbes et plans.

- Journée des droits de l'enfant : une proposition de collecte (jouet, aliment plaisir, vêtement) au bénéfice des Restos du Cœur de Trets sera proposée comme les années précédentes.
- Le Projet passerelle sera poursuivi avec la crèche
- Comme l'an passé, nous souhaiterions faire la visite du restaurant scolaire avec les GS
- Il était prévu une animation diététicienne, l'an passé elle n'a pas eu lieu. Pourrions-nous en bénéficier cette année ? Madame Moret se rapprochera de Madame Thiabaud (absente au moment de cette question) pour savoir.
- Un spectacle sera offert aux enfants le 10 janvier sur la protection de la forêt (Planète Mômes 4€ par élève).
- La Journée carnaval aura lieu le vendredi 3 avril avec Gilles et Antonin : accueil petit déj, mini chorale vers 9h, spectacle magie et ventriloquie le matin, spectacle de chants l'après-midi et ouverture des portes aux familles vers 15h pour le bal costumé. Les parents d'élèves proposent de contacter les boulangeries de Peynier pour participer au p'tit déj.

Le thème de notre carnaval et fête du printemps tournera cette année autour du respect de notre planète : forêt et mer, comment les protéger. (arbres, fleurs, petites bêtes, métiers de la forêt, habitants de la mer, métiers de la mer, coquillages, étoiles de mer, bateau...)

- **La kermesse** aura lieu le vendredi 26 juin. L'UPEP proposera aux familles de l'école élémentaire de s'y associer. L'école maternelle, comme à l'accoutumé, offrira un ticket jeu à chaque élève de l'école élémentaire.

Sorties :

- Garenne pour 2 classes de PS et MS en automne et au printemps
- Vendanges pour les classes violette et verte
- Ramassages des légumes à la ferme Rivier pour les classes violette et verte puis retour à la ferme au début de l'été pour les bébés légumes
- Visite du moulin à olives pour les classes violette et verte
- 15 novembre intervention Comité Feu à l'école
- Taille (?) en janvier des oliviers et plantations en mars pour les MS et GS
- Randonnée Kirbon- abeilles pour les classes violette et verte en avril ou mai
- Sortie vendredi 29 mai au Parc de l'Aoubré à Flassans pour les classes jaune, rose et bleue
- Sortie en mer pour les classes violette et verte (La Ciotat ou Seaquarium de Grau du roi)

Plan de financement : budget mairie 2500€

Aoubré (84 élèves) : 5 € par élèves donc 420 € + 1040 € de transport donc **1460 €**

La Ciotat (47 élèves) : 960 € de transport + 600€ de bateau vision sous-marine + 400 € atelier bleu (pêche, énigme, découverte sensorielle) + 100€ de musée soit **2060€**

Ou Grau du roi- Seaquarium : 600€ + 1360 € transport donc 1960€

Abeille Kirbon : 60 € car + 120€ pour la prestation

Moulin à huile : 60€ car + entrée ?

TOTAL : 1460 + 2060 + 180 + 60 = **3760€ (La Ciotat)**

TOTAL : 1460 + 1960 + 180 + 60 = **3660€ (Grau)**

Au bas mot il nous manque 1260€, soit presque 10€ par élève.

Les enseignantes demandent si l'UPEP peut nous aider à financer nos sorties.

L'UPEP a déjà acté qu'elle versera la somme de 500 € à l'Ecole Maternelle.

Elle verra ensuite selon ses rentrées ce qu'elle pourra faire.

Les enseignantes remercient vivement l'UPEP.

6- COOPERATIVE SCOLAIRE

Communication du compte rendu d'activité et financier en équilibre.

- Nous avons commencé l'année scolaire dernière avec 2280,15 € sur notre compte coopératif et nous l'avons terminée avec la somme de 1029,05 € du fait du plus faible apport de la kermesse qui a dû être reportée cette année (bénéfice de 650€ contre environ 1100€ les autres années) et du paiement des deux factures lots de kermesse sur la même année (dû à un retard de facture l'an passé arrivée pendant les grandes vacances).

A ce jour, un grand nombre de familles a donné sa participation financière à la coopérative, il nous en manque 25. Un rappel sera fait.

Nous allons rentrer aux environs de 1500€ de dons des familles.

Nous avons également reçu les paiements des photographies scolaires, la coopérative scolaire gardera 30% des entrées. Je vous établirai la balance dès que les paiements des derniers retirages seront encaissés (environ 500€).

Pour l'an passé les postes des principales dépenses ont été :

- La cotisation OCCE année passée de 381,72 €, cette année
- Les spectacles carnaval pour 727 € (Gilles) et 550 € (Magie)
- Les sorties scolaires 0 € du fait de l'augmentation du budget mairie
- Les lots kermesse pour 603,72 € de l'an passé plus les 444,61 € de cette année.
- Du matériel spécifique aux projets de classe : affiches d'art et cadres, puzzles d'art, albums, CD ...

Actuellement notre solde est de 2265,54€, assurance et adhésion OCCE payée (375,12€), une grande partie des paiements coopératives et des paiements photo sont également sur le compte.

Spectacle en janvier Planète mômes sur la connaissance et protection de la forêt : 524€

Journée carnaval : environ 1500€

Très peu de marge donc cette année...

7- TRAVAUX REALISES et SOUHAITES :

Le four ne fonctionnant plus nous avons eu le plaisir de découvrir un nouveau four au retour de nos vacances de toussaint. Nous tenons à remercier la mairie et également le restaurant scolaire qui a accepté de nous faire cuire nos gâteaux d'anniversaire lorsque nous nous sommes retrouvés en panne de four et nous remercions également les parents et grands-parents qui nous ont également fait cuire les gâteaux, notamment le jour de la grève.

Restent les travaux suivants :

- **LES FERMETURES DES PORTES côté cour** sont à revoir.
- **REGLAGE CLIM/CHAUFFAGE** dans la salle de motricité de manière à ce que la classe violette ne soit pas importunée par le bruit du moteur situé à l'arrière du préfa.

- **PREPARATION TERRAIN pour plantation** nous souhaitons que la mairie remette en état les bacs avec un nouveau terreau et nettoie le terrain autour des 5 bacs pour une meilleure accessibilité.
- **COUR :**
 - Le sol vert sous le préau a besoin de réfections mais Monsieur Mante nous a dit que lors des travaux le sol de la cour allait être impacté.
 - Réfection de la serrure du jardin.
 - Fourmis très nombreuses dans les poteaux en bois, Mr Mante a agi l'été dernier.
- **CUISINE :**
 - Pose de deux autres prises de courant.
- **HALL :**
 - Fermeture du placard coulissant
- **CLASSE BLEUE :**
 - Nous souhaiterions que soient rajoutées 4 prises pour les ordinateurs.
- **CLASSE VIOLETTE :**
 - Le rideau de la porte ne fonctionne plus.
 - Les collègues et les élèves souffrent énormément des perturbations de résonance qui rendent très pénibles les conditions de travail en occasionnant une grande difficulté de concentration et une grande fatigue.
 - A cela s'ajoute en plus le bruit de la pompe du chauffage de la salle de motricité, placée contre la salle de classe et qui se déclenche très régulièrement et très bruyamment. Nous souhaiterions que ce problème puisse être très rapidement car les désagréments sont très difficiles à supporter pour ceux qui y restent 6 heures par jour.
- **LES DISPOSITIONS FACE AUX FORTES CHALEURS :**
 - Nous bénéficions du brumisateur dans la cour mais il est maintenant abîmé et par endroit ressemble plus à une douche la problématique se situe dans les salles de classes.
 - Monsieur Mante devait se renseigner sur les gros ventilateurs d'intérieur. Qu'en est-il ?
 - Il serait judicieux d'y réfléchir maintenant pour pouvoir le budgéter en 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Information Démission AESH**
- **Ordinateurs portables**, la mairie va se renseigner pour savoir si nous pourrions récupérer des ordinateurs du Conseil départemental.

La réponse à certaines questions des parents a déjà été donnée lors du CE ou en réponse mail à l'UPEP.

- **Une fête de Noël 2019**
 - Les parents proposent pour changer du cinéma offert par la mairie les années précédentes, d'orienter le choix mairie vers un spectacle vivant (tournées subventionnées par le département ou le conseil régional par exemple).
 - Des parents ont également partagé leur regret quand au fait que les instituteurs/institutrices ne soient pas présents pour partager ce joli moment de fin d'année auprès de leurs élèves. Ils demandent s'il est possible d'envisager l'organisation de cet évènement sur le temps scolaire.

Réponse : Madame Thiabaut informe que cette année le film choisi est « La reine des neiges 2 » et que le calendrier de l'entreprise de cinéma ne permet pas une autre date. [Le sujet ayant déjà été abordé les années passées Madame Thiabaut souhaite maintenir la séance de cinéma rappelant que tous les enfants n'ont pas la chance de pouvoir aller au cinéma et que les spectacles vivants organisés dans le passé n'ont pas fait l'unanimité sur leur aspect qualitatif. Il est rappelé aux parents que ce spectacle de Noël](#)

est gentiment offert par la mairie (d'autres communes ne le font plus). Les parents remercient encore la mairie pour l'organisation de cet événement.

- **En cas d'évènement caniculaire** comme cela a déjà pu se produire dans notre région, quel est le plan d'organisation mis en place au sein de l'école pour le bien être de chacun et pour le bon apprentissage dans les meilleures conditions possibles (activités extérieures limitées, climatisation...)?

Réponse : nous suivons les consignes du rectorat : baisser les stores le plus tôt, fermer les fenêtres, brumisateur, réduction des sorties, achat de ventilateurs en juin dernier. Si trop insupportable, confinement dans les deux salles climatisées. **Dans le cadre des travaux de l'Ecole il est envisagé de construire des avancées devant les classes pour protéger du soleil et des intempéries (à confirmer lorsque le plan sera disponible après les 2 mois d'instruction en cours).** Monsieur le Maire s'engage à étudier la possibilité d'installer des climatiseurs dans les classes ou d'autres systèmes de rafraichissement et purificateurs d'air.

- Les parents nous font remarquer que **le système de fermeture actuel du portail d'entrée** mériterait d'être changé. Un nouveau système plus sécurisé pourrait-il être envisagé ? (digicode comme à l'école élémentaire...)?

Réponse : Monsieur le maire n'y voit aucun inconvénient et informe que cela peut tout à fait être envisagé dans le cadre des prochains travaux de l'Ecole qui auront lieu en 2020.

- Qu'elle est l'organisation du **Plan de Mise en Sécurité** ?

Réponse : le dossier est complété en début d'année scolaire et distribué dans chaque classe, plus un dans le bureau et un en salle de confinement. A l'intérieur, les personnes référentes à contacter, la répartition des responsabilités des différents acteurs et les listes des élèves (présence, soin, transfert)

- Qu'elle est l'organisation de **l'évacuation incendie** ?

Réponse : les élèves se regroupent devant les panneaux couleur correspondant à leur salle de classe.

Clôture du Conseil d'Ecole à 19 heures 30.